

Extrait du CADTM

<http://cadtm.org/L-accord-du-sommet-europeen-des-26>

L'accord du sommet européen des 26-27 octobre 2011 est inacceptable

Date de mise en ligne : vendredi 28 octobre 2011

CADTM

L'accord intervenu à l'aube du 27 octobre 2011 n'apporte pas de solution à la crise de la zone euro tant sur le plan de la crise bancaire que sur celui de la Dette Dette Dette multilatérale : Dette qui est due à la Banque mondiale, au FMI, aux banques de développement régionales comme la Banque Africaine de Développement, et à d'autres institutions multilatérales comme le Fonds Européen de Développement.

Dette privée : Emprunts contractés par des emprunteurs privés quel que soit le prêteur.

Dette publique : Ensemble des emprunts contractés par des emprunteurs publics. publique souveraine ou de l'euro. Les décisions qui sont intervenues reportent les échéances sans résoudre les problèmes de manière satisfaisante. Le CADTM considère que cet accord est inacceptable.

Les chefs d'Etat et de gouvernement, les dirigeants de la Commission européenne, les patrons des banques privées et la directrice du FMI étaient réunis à Bruxelles afin de trouver une solution à la menace de faillites en chaîne qui pèse sur les grandes banques privées européennes, principalement françaises, espagnoles, grecques, italiennes, allemandes, portugaises, belges,... Celles-ci ont multiplié, avant et après 2007-2008, les comportements à risque afin de faire un maximum de profit à court terme pour satisfaire les appétits de leurs grands actionnaires et distribuer des bonus faramineux à leurs dirigeants et traders. Les prêts aux ménages et aux entreprises ne représentent qu'une part tout à fait marginale dans leur chiffre d'affaires : 2 à 5%. Le soutien massif qu'elles ont reçu de la part des Etats, de la BCE et de la Fed depuis 2007-2008 n'a pas servi à l'économie productive, il a été dévié vers des activités hautement spéculatives, notamment sur les titres des dettes publiques souveraines. Les banques privées se financent à court terme tout en prenant des engagements à moyen ou long terme : obligations d'Etat ou d'entreprises, marchés à terme de matières premières et de produits agricoles, swaps sur des devises et quantités de produits dérivés qui échappent à tout contrôle des pouvoirs publics. La faillite de la banque franco-belge Dexia du début du mois d'octobre 2011 est le résultat de cette politique. L'effet domino qui menace de se produire en Europe et outre atlantique a pesé fortement sur la réunion de la nuit du 26 au 27 octobre 2011.

La décision d'appliquer une décote d'un peu plus de 50% sur les titres grecs détenus par les banques alors que le sommet européen du 21 juillet n'avait prévu qu'une réduction de 21% était devenue inévitable depuis le mois d'août 2011 tant s'effondraient les prix sur le marché d'occasion des dettes. En effet, les titres grecs subissaient une décote de 65 à 80% sur le marché secondaire. Alors que les chefs d'Etat annoncent qu'ils ont imposé un sacrifice important aux banques, une fois de plus les banquiers s'en sortent très bien. C'est pour cela que provisoirement on assiste à un rebond des marchés financiers et à une remontée du cours de leurs actions en bourse.

Pour la Grèce, la décision du 27 octobre ne constitue en rien une solution favorable au peuple qui subit de plein fouet les effets de la crise aggravée par les politiques d'austérité qu'on lui inflige. L'opération actuelle est entièrement conduite par les créanciers et répond à leurs intérêts. Le plan actuel de réduction de dette est une version européenne du plan Brady qui a eu des effets néfastes dans les pays en développement au cours des années 1980-1990. Le Plan Brady (du nom du secrétaire d'Etat au Trésor états-unien de l'époque) a impliqué une restructuration de la dette des principaux pays endettés avec échange de titres. Les pays participants étaient l'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, la République dominicaine, l'Equateur, la Jordanie, le Mexique, le Nigeria, le Panama, le Pérou, les Philippines, la Pologne, la Russie, l'Uruguay, le Venezuela et le Vietnam. A l'époque, Nicholas Brady avait annoncé que le volume de la dette serait réduit de 30% (en réalité, la réduction quand elle a existé a été beaucoup plus faible ; dans plusieurs cas, et non des moindres, la dette a même augmenté) et les nouveaux titres (les titres Brady) ont garanti un taux d'intérêt fixe d'environ 6%, ce qui était très favorable aux banquiers. Cela assurait aussi la poursuite des politiques d'austérité sous le contrôle du FMI et de la Banque mondiale. Aujourd'hui, sous d'autres latitudes, la même logique provoque les mêmes désastres. La troïka (BCE, CE, FMI) impose une austérité sans fin aux peuples grec, portugais, irlandais. Si la réaction ne vient pas à temps, d'autres suivront : Italie, Espagne, Belgique, France...

Ce plan ne permettra pas à la Grèce de s'en sortir valablement pour deux raisons fondamentales :

- ▶ 1. la réduction de dette est totalement insuffisante ;
- ▶ 2. les politiques économiques et sociales appliquées par la Grèce pour répondre aux exigences de la troïka fragiliseront encore un peu plus ce pays. Cela permet de caractériser d'odieux, les nouveaux financements qui seront accordés à la Grèce dans le cadre de ce plan ainsi que les anciennes dettes ainsi restructurées.

La Grèce est acculée à faire un choix entre deux options :

- ▶ se résigner et se soumettre à la troïka en passant à nouveau sous ses fourches caudines ;
- ▶ refuser les diktats des marchés et de la troïka en suspendant le paiement et en lançant un audit afin de répudier la part illégitime de la dette.

D'autres pays sont déjà ou seront bientôt confrontés au même choix : Portugal, Irlande, Italie, Espagne,... la liste est loin d'être exhaustive. De toute manière, partout dans l'UE, à des degrés divers, les mêmes politiques sont appliquées, partout il faut refuser les plans d'austérité et lancer des audits citoyens de la dette publique.

L'expérience de 2007-2008 n'a absolument pas amené les gouvernements à imposer des règles prudentielles strictes. Au contraire, il s'agit de prendre des mesures pour empêcher les institutions financières, banques, assurances, fonds de pension et autres hedge funds de continuer à nuire. Il est nécessaire de traduire en justice les autorités publiques et les patrons d'entreprises responsables directs ou complices actifs des débâcles boursières et bancaires. Dans l'intérêt de l'écrasante majorité de la population, il est urgent d'exproprier les banques et de les mettre au service du bien commun en les nationalisant et en les plaçant sous le contrôle des travailleurs et des citoyens. Non seulement il faut se refuser à une quelconque indemnisation des grands actionnaires, mais il convient en outre de récupérer sur leur patrimoine global le coût de l'assainissement du système financier. Il s'agit également de répudier les créances illégitimes que les banques privées réclament aux pouvoirs publics. Il faut bien sûr adopter une série de mesures complémentaires : contrôle des mouvements de capitaux, interdiction de la spéculation, interdiction des transactions avec les paradis fiscaux et judiciaires, mise en place d'une fiscalité qui a pour objectif l'établissement de la justice sociale... Dans le cas de l'Union européenne, il convient d'abroger différents traités dont ceux de Maastricht et de Lisbonne. Il faut aussi modifier radicalement les statuts de la Banque centrale européenne. Alors que la crise n'a pas encore atteint son apogée, il est grand temps de prendre un tournant radical. Le CADTM soutient, avec d'autres organisations, les initiatives prises dans différents pays pour un audit citoyen de la dette. Le mouvement des Indignés et « Occupy Wall Street » ont déclenché une dynamique très créative et émancipatrice. Il faut la renforcer.

Post-scriptum :

Le **CADTM Europe** (Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde) est présent en Grèce, en France, en Belgique, en Espagne, en Suisse et en Pologne. Au niveau mondial, le réseau CADTM est implanté dans 33 pays. Dernier livre CADTM paru : Damien Millet - Eric Toussaint (coord.), [La dette ou la vie](#), ADEN, Bruxelles, 2011.